

# Nouvelles de la Commission des études

## Angèle Dufresne

Depuis le 15 janvier dernier, le journal *L'UQAM* est présent à titre d'observateur à la Commission des études ce qui lui permettra d'être mieux habilité à rendre compte de ses décisions et échanges.

## Calendrier universitaire

La registraire retiendra le 3 septembre 2002 comme date de la prochaine rentrée académique d'automne, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration de l'UQAM le 18 décembre dernier. Les commissaires de la C.É. examineront à nouveau ce «dossier majeur», selon les termes de la présidente Mme Danielle Laberge, le 12 mars prochain, à la lumière des rapports qui leur seront fournis par la registraire (évaluation de l'expérience du calendrier «devancé» 2001-2002) et par le groupe de travail qui doit examiner les retards dans la remise des notes par les professeurs et chargés de cours.

[NDLR – Techniquement parlant, le Conseil d'administration de l'UQAM n'a pas *renversé* la décision de la C.É. sur le calendrier académique, contrairement à ce que nous annoncions à la une du journal *L'UQAM* dans l'édition du 14 janvier, parce que la C.É. n'a qu'un pouvoir de recommandation au C.A. qui entérine ou non les recommandations qu'elle lui soumet, mais l'effet est le même.]

## Moyenne cible à 41 au 1<sup>er</sup> cycle

Souhaitant prendre connaissance au préalable du rapport du Comité d'étude UQAM/SPUQ, créé à la suite de la signature du contrat de travail avec le syndicat des professeurs, et chargé d'étudier les effets de la hausse de la moyenne cible au premier

cycle qui leur a été distribué en séance, les membres de la C.É. ont décidé de surseoir à l'adoption des objectifs différenciés par unité au premier cycle pour la session d'automne 2002. Ce rapport «très important et fouillé» au dire de la présidente, est destiné à une large diffusion au sein de la communauté universitaire et devrait alimenter la réflexion sur cette question par les pistes de solution qu'il propose.

Le recteur a rappelé aux commissaires qu'il n'est pas dans le mandat de la C.É. de remettre en cause des accords conventionnés. La moyenne cible étant fixée à 41 au premier cycle en 2002, il est de la responsabilité de la Commission des études de proposer son application avec la plus grande équité possible et des mesures «adoucissantes» s'il y a lieu. La Commission des études reprendra l'étude de ce dossier complexe à sa réunion du 12 février. À suivre.

## Centre CIPGL

La C.É. a recommandé au Conseil d'administration (qui l'a entériné le 22 janvier dernier) que soit soutenu officiellement par l'UQAM le Centre interuniversitaire Paul-Gérin-Lajoie de développement international en éducation, fondé en septembre 2000 par des professeurs de l'UQAM, de Laval et de l'Université de Montréal. La C.É. recommandait également que ce centre, qui se consacre à l'éducation de base en Afrique, soit formellement rattaché et logé à la Faculté d'éducation et que M. Alain Grandbois en soit directeur pour un premier mandat se terminant le 31 mai 2005.

Le CIPGL concentre ses activités dans deux secteurs névralgiques du développement des systèmes éduca-

tifs : la formation des enseignants et des personnels de l'éducation et la recherche en éducation. Comme le faisait remarquer le doyen Marc Turgeon, le centre est déjà très actif grâce au leadership de son responsable et doit même refuser des projets. L'ancien ministre de l'Éducation du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, parraine personnellement le centre, et la Fondation qu'il a créée et qui porte son nom figure au nombre de ses partenaires. Bien que le CIPGL ait concentré ses efforts sur les pays d'Afrique jusqu'à maintenant, il pourrait bientôt intervenir dans des pays d'Amérique du Sud, notamment le Brésil.

## Certificats en langues et cultures

Connaissant une expansion fulgurante, l'École de langues de l'UQAM accueille désormais plus de 4 000 étudiants par session et cherche à offrir une formation complémentaire à ceux d'entre eux qui veulent étudier et éventuellement travailler à l'étranger ou dans des entreprises qui collaborent avec des partenaires étrangers. Devant les succès remportés par les certificats (mineurs) créés en 1999 en allemand, anglais et espagnol, l'École de langues et la Faculté des lettres, langues et communications ont décidé de récidiver.

La création de trois nouveaux certificats (mineurs) a reçu sans difficulté l'aval de la C.É. Il s'agit des certificats et mineurs en langue et culture du Brésil (axé sur l'apprentissage de la langue portugaise); en langue et culture d'Asie (langues chinoise et japonaise); et en langue et culture arabe (langue arabe). Ces programmes sont constitués de cinq cours de langue obligatoires et de cinq cours optionnels pouvant être choisis parmi une liste de cours de littérature, histoire, science politique, etc.

## Le Centre de Berlin prend forme

Le Centre universitaire canadien à Berlin créé conjointement par l'UQAM et l'Université de Toronto et inauguré à l'automne accueillera ses premiers étudiants cet été en leur offrant notamment deux nouveaux cours d'histoire grâce à une collaboration entre les facultés des Sciences humaines et de Science politique et de droit. Les deux cours ratifiés par la C.É. sont HIB 1000, *L'Allemagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : Histoire et idées politiques* (3cr.) et HIB 1050, *Les relations internationales de l'Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle* (3cr.).

Rappelons que le Centre de Berlin a pour mission de promouvoir la connaissance de l'Allemagne et l'accroissement des collaborations entre les deux communautés académiques canadienne et allemande, notamment en matière de formation et de recherche. Les activités du Centre sont destinées au cours de sa première année de fonctionnement aux étudiants canadiens uniquement. Les étudiants qui veulent s'inscrire à l'Université d'été (période de six semaines du 17 juin au 26 juillet) doivent s'adresser à Annie Girard au Bureau de la coopération internationale (BCI) – au poste 2786. La date limite des inscriptions est le 1<sup>er</sup> mars 2002. On peut aussi consulter le site Web à <http://www.unites.uqam.ca/BCI/berlin.html>

## Règlement No 5

Le Règlement des études de premier cycle (No 5) avait besoin d'un certain rafraîchissement dans le but de 1- l'alléger et de le simplifier; 2- de réaliser une mise à jour qui tienne compte des transformations effectuées ces dernières années dans la gestion des dossiers universitaires; 3- de le restructurer de façon lo-

gique selon un ordonnancement convivial; et 4- d'harmoniser le plus possible les règlements des études aux trois cycles, sans viser nécessairement un règlement unique. Cette mise à jour s'inscrit également dans la foulée des travaux de révision de la programmation qui sont à peu près complétés pour le premier cycle ainsi que des modifications apportées récemment au régime des études de l'Université du Québec.

Les membres de la C.É. ont reçu le volumineux document qui présente un projet de libellé nouveau du Règlement en parallèle avec l'ancien et qui sera soumis à la consultation des facultés, syndicats, associations étudiantes, cadres et association d'employés non-syndiqués. Les résultats de cette consultation doivent être acheminés au Bureau des études d'ici le 31 mars 2002. Le comité technique, créé par la C.É. qui a validé la nouvelle version du texte, analysera les résultats de la consultation et fera rapport à la réunion de mai 2002 de la C.É. en lui soumettant un projet de version finale du document. À suivre.

## Congés sabbatiques

La C.É. recommande au C.A. d'octroyer pour l'année 2002-2003 un congé sabbatique à 79 professeurs et un congé de perfectionnement à trois autres professeurs de l'UQAM. Selon la convention qui régit l'attribution des postes de congés (11% des postes réellement occupés), le nombre maximal s'établissait à 82 pour les congés sabbatiques et à 20 pour les congés de perfectionnement pour 2002-2003.

L'UQAM, le 28 janvier 2002